

Pelouses aérohalines sur falaises cristallines et marno-calcaires

CODE CORINE 18.21

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se situe le plus souvent au contact supérieur des végétations de fissures rocheuses de la partie moyenne à supérieure de l'étage aérohalin, plus rarement au contact supérieur des communautés de lichens.

Lié aux falaises cristallines et marno-calcaires, il se développe sur différents types de substrats :

- autour des affleurements rocheux, sur un sol très squelettique et sec, composé d'arènes issues de l'altération de la roche mère en place, parfois mêlées de particules sableuses d'origine éolienne (placages), en mélange avec de la matière organique ;
- sur un sol organique mésophile à méso-xérophile, de type ranker littoral, d'une profondeur pouvant varier de 10 à 30 cm, reposant au contact supérieur de la roche mère ou d'une couche de head périglaciaire.

L'exposition aux vents et aux embruns reste très forte.

Variabilité

Plusieurs variabilités existent en relation avec la diversité des conditions écologiques microstationnelles et de critères biogéographiques :

- variabilité liée aux rankers littoraux frais et plus ou moins profonds, dans les zones fortement soumises aux embruns : **association à Carotte à gomme (*Daucus carota* subsp. *gummifer*) et Armérie maritime (*Armeria maritima*) (*Daucus gummiferi*-*Armerietum maritimae*)** ;

- variabilité liée aux corniches micaschisteuses dans les zones modérément aspergées par les embruns : **association à Fétuque de Huon (*Festuca huonii*) et Plantain caréné littoral (*Plantago holostium* var. *littorale*) (*Festuco huonii*-*Plantaginetum holostei*)** ;

- variabilité liée aux falaises marno-calcaires thermo-atlantiques, dans les zones modérément aspergées par les embruns : **association à Marguerite à feuilles charnues (*Leucanthemum vulgare* subsp. *crassifolium*) et Fétuque rouge (*Festuca rubra*) (*Leucanthemo crassifolii*-*Festucetum rubrae*)** ;

- variabilité liée aux pans de falaises ombragés et frais, sur des rankers littoraux plaqués : **association à Fétuque pruinuse (*Festuca rubra* subsp. *pruinosa*) et Osmonde royale (*Osmunda regalis*) (*Festuco pruinosa*-*Osmundetum regalis*)** ;

- variabilité liée aux falaises cristallines à sol non dépourvu de bases, exclusivement en baie du Mont-Saint-Michel : **association à Fétuque pruinuse (*Festuca rubra* subsp. *pruinosa*) et Œillet caryophylle (*Dianthus caryophyllus*) (*Festuco pruinosa*-*Dianthetum caryophylli*)** ;

- variabilité liée aux replats sommitaux des falaises thermophiles, sur des rankers méso-xérophiles : **association à Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) et Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) (*Hyacinthoido non scripti*-*Dactyletum glomeratae*)** ;

- variabilité liée aux corniches situées au contact des blocs rocheux, en situation semi-abritée : **association à Spergulaire des rochers (*Spergularia rupicola*) et Silène maritime (*Silene maritima*) (*Spergulario rupicolae*-*Silenetum maritimi*)** ;

- variabilité liée aux placages d'éléments fins mêlés d'arènes, en situation thermophile : **agropyraies à Chiendent littoral (*Elymus pycnanthus*)**.

Physionomie, structure

Végétation herbacée graminéenne rase à moyenne, dominée par les espèces vivaces, notamment par les Graminées, présentant une seule strate, et dont le recouvrement est parfois très important. L'ensemble peut former un tapis végétal dense et continu.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Armérie maritime	<i>Armeria maritima</i>
Fétuque pruinuse	<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>pruinosa</i>
Carotte à gomme	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>gummifer</i>
Silène maritime	<i>Silene maritima</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Fétuque de Huon	<i>Festuca huonii</i>
Plantain corne de cerf	<i>Plantago coronopus</i>
Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i> subsp. <i>maritima</i>

Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion possible avec d'autres types d'habitats.

Correspondances phytosociologiques

- Alliance : *Crithmo maritimi*-*Armerion maritimae*
 - ◆ Associations :
 - Daucus gummiferi*-*Armerietum maritimae*
 - Festuco huonii*-*Plantaginetum holostei*
 - Leucanthemo crassifolii*-*Festucetum rubrae*
 - Festuco pruinosa*-*Osmundetum regalis*
 - Festuco pruinosa*-*Dianthetum caryophylli*
 - Hyacinthoido non scripti*-*Dactyletum glomeratae*
- Alliance : *Sileno maritimae*-*Festucion pruinosa*
 - ◆ Association :
 - Spergulario rupicolae*-*Silenetum maritimi*
- Alliance : *Brachypodio pinnati*-*Agropyron pungentis*
 - ◆ Groupement : **Agropyraies à *Elymus pycnanthus***

Dynamique de la végétation

Spontanée

En raison des fortes contraintes écologiques, cet habitat regroupe des associations végétales qui correspondent à des végétations permanentes ; il ne présente donc pas de dynamique particulière.

Dans les sites les plus abrités, ce type d'habitat peut évoluer vers une lande méso-xérophile littorale.

Liée à la gestion

Ce type d'habitat ne faisant généralement pas l'objet de modes de gestion spécifiques, aucune dynamique particulière n'est observée.

Habitats associés ou en contact

Contacts inférieurs : fissures des rochers eu-atlantiques à nord-atlantiques et fissures des rochers thermo-atlantiques (fiches : 1230-1 et 1230-2), pelouses hygrophiles des falaises suintantes (fiches : 1230-5).

De manière plus ponctuelle, en raison du télescopage de la végétation dans les sites les plus abrités, cet habitat peut se développer au contact inférieur immédiat des landes sèches (UE : 4030), des landes sèches littorales à Bruyère vagabonde (*Erica vagans*) et Ajonc maritime (*Ulex europaeus* f. *maritimus*) (UE : 4040), du fourré littoral à Ajonc maritime et Prunellier (*Prunus spinosa*) (*Ulici maritimi-Prunetum spinosae*), ou des forêts littorales : chênaie pédonculée à Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) (*Rubio peregrinae-Quercetum robori*), de frênaie, hêtraie ou ormaie littorale (*Aro neglecti-Ulmetum minoris*).

Répartition géographique

Cet habitat est présent sur les littoraux rocheux de la façade atlantique française, avec un optimum sur les falaises armoricaines.

Certaines variantes présentent cependant une répartition géographique plus limitée.



Valeur écologique et biologique

Présence d'espèces à valeur matrimoniale :

- la Carotte de Gadeceau (*Daucus carota* subsp. *gadeceaui*), espèce protégée au plan national, sur les hauts des falaises sud-armoricaines ;
- la Marguerite à feuilles charnues (*Leucanthemum vulgare* subsp. *crassifolium*), endémique ibéro-franco-atlantique ;
- le Plantain caréné littoral (*Plantago holosteum* var. *littoralis*)

microtaxon endémique des îles sud-armoricaines, espèce protégée en Bretagne ;

- la Cuscute de Godron (*Cuscuta godronii*), et le Silène des Shetland (*Silène dioica* subsp. *zetlandicum*), espèces inscrites au Livre rouge de la flore menacée de France.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Végétation homogène présentant un aspect de pelouse graminéenne.

Autres états observables

Dans les zones les plus fréquentées et piétinées, présence de formes très rases, dégradées, discontinues ou écorchées, à plus faible recouvrement, et à l'aspect très tassé.

Certaines pelouses littorales sont encore pâturées sur les littoraux ouest et nord du Léon (Finistère).

Tendances évolutives et menaces potentielles

Ce type d'habitat est en forte régression dans les sites les plus fréquentés, la fréquentation générant un piétinement qui entraîne le décapage du tapis végétal et une compacité du substrat rendant toute régénération naturelle très difficile.

Grande vulnérabilité vis-à-vis de l'artificialisation des littoraux par constructions d'enrochements ou de murs maçonnés.

Destruction des habitats de falaises par remblaiements, stationnement des véhicules, et dans le cadre d'aménagements touristiques ou portuaires, de l'urbanisation littorale...

Ce type d'habitat peut être touché par la pollution par les hydrocarbures, en période de grande marée associée à une tempête (marée noire consécutive au naufrage de l'*Erika*, par exemple).

Cadre de gestion

États de l'habitat à privilégier

Maintien des potentialités de développement de ce type d'habitat en le préservant au maximum des effets du piétinement.

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Sensibilité au piétinement.

Modes de gestion recommandés

• Recommandations générales

Compte tenu du caractère hyperspécialisé de cet habitat en relation avec les contraintes écologiques stationnelles, la non-intervention est le mode de gestion qui semble le plus approprié.

Des recommandations spécifiques devraient être formulées dans le cadre de la servitude de passage des piétons sur le littoral, ou pour certains sentiers de randonnée (grande randonnée, chemins côtiers) qui empruntent les littoraux rocheux, dans les secteurs où les tracés empiètent sur les hauts de falaises.

● **Opérations de gestion courante contribuant au maintien des états à privilégier**

Non-intervention. Sur les sites surfréquentés, la maîtrise de la fréquentation peut être organisée par la canalisation des promeneurs permettant la mise en défens et l'autorégénération de certaines zones sensibles ou dégradées.

Des précautions sont à prendre concernant certaines variantes particulières de l'habitat.

Autres éléments susceptibles d'influer sur les modes de gestion de l'habitat

Des intempéries telles que les tempêtes ou les surcotes exceptionnelles peuvent affecter ce type d'habitat.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Précisions chorologiques et typologiques pour les agropyraies de falaises, ainsi que les différentes variantes.

Expérimentations de restauration écologique des végétations de pelouses aérohalines dans différentes situations de dégradation et en faisant appel à différentes techniques.

Bibliographie

- BIORET F., 1989 et 1994.
BIORET F. et GÉHU J.-M., 1999.
BIORET F. et MAGNANON S., 1994.
GÉHU J.-M., 1963, 1964 et 1981.
GÉHU J.-M. et J., 1980.
GÉHU J.-M. et BIRET F., 1999.
GÉHU J.-M. et FRANCK J., 1982.
GÉHU J.-M. et GÉHU-FRANCK J., 1984.
ROUX J. et LAHONDÈRE C., 1960.